Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 68 (1939)

Heft: 13

Rubrik: L'école secondaire et les mouvements de jeunesse (rapport présenté à la conférence annuelle des écoles secondaires du canton, le 24 mai 1939, à Estavayer-le-Lac)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'était guère en région rurale. Ainsi le constate encore M. le Professeur Dr Dévaud : « Dans les campagnes, par contre, les écoles féminines ne furent guère fondées avant le XIXme siècle. L'instituteur admettait dans sa classe les fillettes qui désiraient apprendre à lire et à écrire. Quant aux écoles rurales des garçons, ce n'est qu'au XVIIme siècle qu'elles commencèrent à s'ouvrir. »

Cet état de choses est confirmé par un autre écrivain, qui tire une inférence raisonnable du silence des actes de visites épiscopales remplis, pourtant, de détails relatifs à maints domaines moins importants. Sous l'action de la Contre-Réformation, grâce surtout aux encouragements de Mgr Strambin, le clergé commença à établir des écoles. Vers la fin du XVIIIme siècle, elles se multiplièrent et nos campagnes en virent, de 1680 à 1750, l'éclosion d'un grand nombre.

Signalons également que c'est à cette époque que remonte la première ordonnance scolaire des autorités. D'accord avec l'avoyer et le Petit et Grand Conseil de la République de Fribourg, l'Evêque Montenach prescrivit aux curés de visiter les écoles paroissiales, de s'informer de la méthode appliquée, de l'état des progrès des enfants. Les vives sollicitudes dont témoignent ces prescriptions de la seconde moitié du XVIIIme siècle semblent avoir méconnu les travaux du sexe. Au calcul, à l'écriture et à la lecture, se borne toute la science villageoise. De l'enseignement des ouvrages manuels, rien ne faisait sentir la nécessité. Au surplus, comment aurait-on pu supposer un tel enseignement dans des classes qui, bien que réunissant les deux sexes, étaient confiées à des régents à peine assez qualifiés, parfois, pour leur emploi principal.

Il faudra les bouleversements qui ont suivi l'entrée des Français en Suisse, pour amener une amélioration dont bénéficiera l'éducation de la jeune fille. *(A suivre.)*

L'Ecole secondaire et les mouvements de jeunesse

(Rapport présenté à la conférence annuelle des écoles secondaires du canton, le 24 mai 1939, à Estavayer-le-Lac)

INTRODUCTION

1. Définition du mouvement

L'Ecole secondaire et les mouvements de jeunesse, tel est le sujet que que M. l'Inspecteur des Ecoles secondaires m'a demandé de traiter devant vous.

Au risque de vous ennuyer peut-être, je commencerai par donner la définition exacte du mouvement.

Qu'est-ce que le mouvement ? Le mouvement est le passage de la puissance à l'acte. On dit d'un être qu'il est « en puissance » par rapport à une perfection qu'il n'a pas et qu'il peut avoir ; on dira de cet être qu'il est « en acte » par rapport à cette perfection quand il la possédera. Or, le passage de l'état de puissance à l'état d'acte, c'est donc ce qu'on appelle le mouvement.

Mouvement, donc passage de la puissance à l'acte, que le trajet du train qui part de Fribourg pour gagner Estavayer.

Mouvement, donc passage de la puissance à l'acte, que le développement de la fleur qui, du printemps à l'automne, travaille à devenir fruit savoureux.

Mouvement, donc passage de la puissance à l'acte, que l'épanouissement intellectuel de l'enfant et du jeune homme, qui, par tous leurs sens, dévorent les images qui les entourent pour en extraire les idées qui enrichissent leur esprit.

Mouvement, donc passage de la puissance à l'acte, que le développement des facultés physiques et morales de l'individu jusqu'à leur perfection.

Mouvement, donc passage de la puissance à l'acte, que les efforts conjugués des individus travaillant au bien de la société humaine.

Or, en notre siècle de vitesse, d'évolutions rapides, de changements surprenants, l'idée de mouvement hante tous les esprits. Et nous nous trouvons en présence de tendances, de mouvements divers dont nous nous arrêterons à considérer une catégorie seulement : les mouvements de jeunesse, pour voir quelle attitude doit prendre à leur égard l'Ecole secondaire.

Pour fixer cette attitude, nous considérerons d'abord le but de l'Ecole secondaire et, parallèlement, le but de ces divers mouvements que nous jugerons comme on juge les arbres : à leurs fruits.

Si le travail que vous allez entendre peut provoquer une discussion animée et riche de suggestions, j'aurai la grande joie de n'avoir déçu ni la confiance dont M. l'inspecteur Barbey m'a honoré, ni la bienveillance avec laquelle vous m'écouterez, et dont je vous remercie d'avance.

2. But de l'Ecole secondaire

L'Ecole doit être au service de la vie réelle, concrète *non scholae sed vitae discendum.* C'est pour la vie, et non pour l'école qu'il faut apprendre.

Notre Ecole secondaire fribourgeoise, qui ambitionne de donner à l'adolescent, autant que faire se peut en deux ou trois ans, une formation physique, morale, intellectuelle et sociale, est un des plus beaux mouvements de jeunesse qui soient, si vraiment elle fait passer cette vibrante adolescence de l'état d'imperfection où elle se trouve, à la perfection physique, morale, intellectuelle et sociale qu'elle réclame.

PREMIÈRE PARTIE

Formation personnelle de l'élève

1. Formation physique de l'élève

A. L'antique adage *Mens sana in corpore sano,* une âme saine dans un corps sain, n'a rien perdu de son actualité. Aussi l'Ecole secondaire a-t-elle toujours gardé dans son programme une certaine place aux exercices physiques,

soit en introduisant dans le cadre de l'horaire la leçon de gymnastique, soit en organisant, durant les récréations, des jeux pour les élèves.

Fait-elle, sous ce rapport, tout ce qu'il y aurait lieu de faire ? Certains fervents gymnastes répondront « Non ». Nous nous bornerons à dire qu'elle fait tout le possible, étant donnés son programme d'études abondant, et l'ambition qu'elle a de développer d'abord les facultés intellectuelles et morales de l'adolescent, afin de le rendre apte à remplir un rôle social.

B. Que fait-on, en dehors de l'Ecole secondaire, pour la formation physique de l'adolescent ? Des clubs et des sociétés sportives surgissent, s'emparent de la jeunesse, et exercent sur elle une fascination que les reportages de la radio exaspèrent encore.

Citons d'abord le football. Nul ne songe à contester qu'au point de vue physique, le football n'ait du bon, s'il est pratiqué avec art et modération. Mais le pratique-t-on généralement de cette manière ? Combien de jeunes footballeurs sont ruinés, démolis physiquement, devenus même, à cause de leur excès, inaptes au service militaire ! Et quand ces joueurs passionnés sont des élèves de l'Ecole secondaire, ne travaillent-ils pas, souvent, mieux des pieds que de l'esprit ? ne sont-ils pas bien plus brillants sur le terrain qu'au tableau noir ?

Viennent ensuite les sociétés de gymnastique. Elles développent harmonieusement tous les membres, assouplissent, donnent de la force aux muscles, forment de beaux et solides jeunes gens, en leur faisant acquérir la perfection physique nécessaire à l'individu.

Que dire du ski ? L'usage s'en est répandu avec une rapidité étonnante. Un enthousiasme, un snobisme même s'empare des gens de la plaine, qui veulent faire du ski à l'égal des habitants de la montagne. Sport très beau, très noble, qui aguerrit le jeune homme par la vie en plein air, le rend résistant physiquement et moralement, lui donne l'amour des paysages grandioses, de la patrie toujours plus belle à ses yeux, et le prépare au service militaire. Bienheureux qui peut pratiquer ce sport coûteux.

Quant aux sociétés de cadets, elles donnent au jeune homme l'amour du pays, qu'il se prépare à défendre en développant ses facultés physiques et morales, son adresse au tir, et la bonne camaraderie.

Mouvements de jeunesse beaux et louables, que les sociétés de gymnastique et de cadets, les clubs de ski ou de football, qui tendent à donner à l'adolescent sa perfection physique. Il faut donc les approuver en principe et s'en servir — nous dirons plus tard comment — sans toutefois reléguer au second plan la tâche première de l'Ecole secondaire. Si notre Ecole secondaire fribourgeoise veut sincèrement le développement physique de l'adolescent, afin de lui donner un corps sain qui sera l'instrument merveilleux d'une âme immortelle, cette Ecole veut avant tout, ne l'oublions pas, développer les facultés intellectuelles et morales de l'âme, qui seront seules capables d'élever l'individu et la société vers les splendeurs du bien et du beau.

Le merveilleux mouvement ! Le merveilleux passage de la puissance à l'acte ! diraient les philosophes.

(A suivre.)